

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00479

**CONTRAT RIVIERE GIER – CONVENTION ANNUELLE 2018 AVEC LE SIGR
DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SEM/SIGR**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 15 décembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 54

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET,
M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Pascal MAJONCHI, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 22 décembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171120-D20170047910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171222

DELIBERATION DU BUREAU DU 21 DECEMBRE 2017

CONTRAT RIVIERE GIER – CONVENTION ANNUELLE 2018 AVEC LE SIGR DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SEM/SIGR

Dans le cadre de l'Entente « Saint-Etienne Métropole » « Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien » signée le 27 juin 2013, il est prévu à l'article 5 la possibilité de réaliser des opérations communes à l'échelle du bassin versant dans le cadre du contrat de rivière Gier (2013 - 2019), un groupement de commande permanent a été constitué pour la durée du contrat de rivière (article 6), Saint-Etienne Métropole étant désignée « collectivité coordinatrice ».

La liste des opérations communes à engager en année N+1 doit être soumise aux assemblées délibérantes de Saint-Etienne Métropole et du SIGR par la conférence de l'Entente en année N.

La conférence de l'entente s'est réunie lundi 06 novembre 2017 en mairie de La Grand'Croix et a arrêté la liste des opérations à engager pour l'année 2018 ainsi que les clés de répartitions. Le tableau suivant récapitule ces éléments :

Intitulé de l'opération	N° opération CR / PAPI	Montant prévisionnel (€ HT)	subvention attendue	clé de répartition	Montant prévisionnel SEM (€ HT)	Montant prévisionnel SIGR (€ HT)
Poste de chargé de mission Animation du contrat de rivière et du PAPI	CR : C2-1	50 000 €	80%	Temps effectif sur chaque territoire	43 000 €	7 000 €
Poste de technicien Réfèrent eau et industrie	CR : A3-1	40 000 €	80%	Temps effectif sur chaque territoire	34 400 €	5 600 €
Poste de chargé de mission Plan de gestion de la ressource en eau	CR : A3-1	40 000 €	80%	Temps effectif sur chaque territoire	34 400 €	5 600 €
Journal de la rivière	CR : C1-2	10 000 €	80%	Population	8 600 €	1 400 €
Poursuite de la mise en œuvre du système d'alerte aux crues	CR : B1-5	100 000 €	0%	Surface de zones inondables	86 000 €	14 000 €
Animations scolaires	CR : C1-4	20 000 €	80%	Nombre de classes réellement concerné	17 200 €	2 800 €
Prise en compte des objectifs de préservation des cours d'eau et des zones humides dans le PLU	CR : B2-1 et B5- 1	60 000 €	80%	Nombre de commune concernée	52 000 €	8 000 €
Etude ressource en eau	B4-2	30 000 €	80%	Surface répartition étude	24 300 €	5 700 €
Sensibilisation à la culture du risque (film retour expérience, échelle crue, laisse de crues, ...)	CR : C1-5	10 000 €	80%	Population / Nombre d'échelle	8 600 €	1 400 €
Panneau de signalement de cours d'eau	CR : C1-5	8 000 €	80%	Nombre de panneau	6 000 €	2 000 €
Diagnostic de vulnérabilité	PAPI : 5.2 à 5.4	20 000 €	80%	Population	17 200 €	2 800 €
Réalisation d'exercice de crise	PAPI : 3.3	5 000 €	80%	Population	4 300 €	700 €
	TOTAL	393 000 €			336 000 €	57 000 €

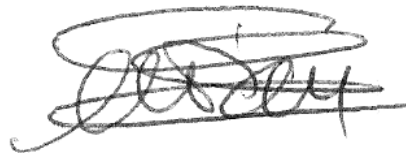
Ces opérations seront financées par les partenaires du Contrat de Rivière (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Loire et Département du Rhône) et dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (l'Etat).

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à arrêter la liste des opérations communes à engager au titre de l'année 2018 entre Saint-Etienne Métropole et le SIGR ;**
- **les dépenses et les recettes correspondantes sont imputées au budget principal de l'exercice 2018 – destination CT GIER.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU